



Code de conduite des élèves du primaire sur l'utilisation des ressources informatiques de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

En tant qu'élève, au regard de l'utilisation des ressources informatiques de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,



- je respecte les personnes et leur vie privée;
- je fais preuve de politesse et je suis responsable dans mes propos;
- je respecte la confidentialité des codes d'accès et des mots de passe;
- je respecte le droit d'auteur et j'évite de participer à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, jeux, logiciels et de fichiers;
- je respecte les mesures de sécurité établies par la Commission scolaire;



- je n'endommage pas les équipements informatiques de l'école;
 - je ne pose pas de geste visant à introduire et propager des virus, à modifier ou détruire sans autorisation des données ou des fichiers;
 - je n'utilise pas Internet pour écouter la radio, une émission de télévision ou pour participer à des jeux collectifs en dehors d'une activité pédagogique supervisée;
 - je ne participe pas à des chaînes de lettres;
 - je n'envoie pas de messages non pertinents;
 - je ne pas télécharge pas ou n'envoie pas des propos ou du contenu offensant ou agressif;
 - je n'installe pas de programmes sans autorisation;
 - je ne pratique pas d'activité illégale et contraire à la *Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication* de la Commission, ou qui serait incompatible avec la mission de l'école.
- Conformément aux règles en vigueur, je suis conscient que l'école peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés sur le disque dur d'un ordinateur ou sur un serveur.

Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation des équipements informatiques mis à ma disposition et adhère aux engagements ci-dessus énumérés.

De plus, si je ne respecte pas mon engagement, des sanctions pourront être appliquées allant de la perte du droit d'utilisation des équipements informatiques à la suspension ou à l'expulsion, selon la gravité du manquement.

Signature de l'élève

date

École

Groupe